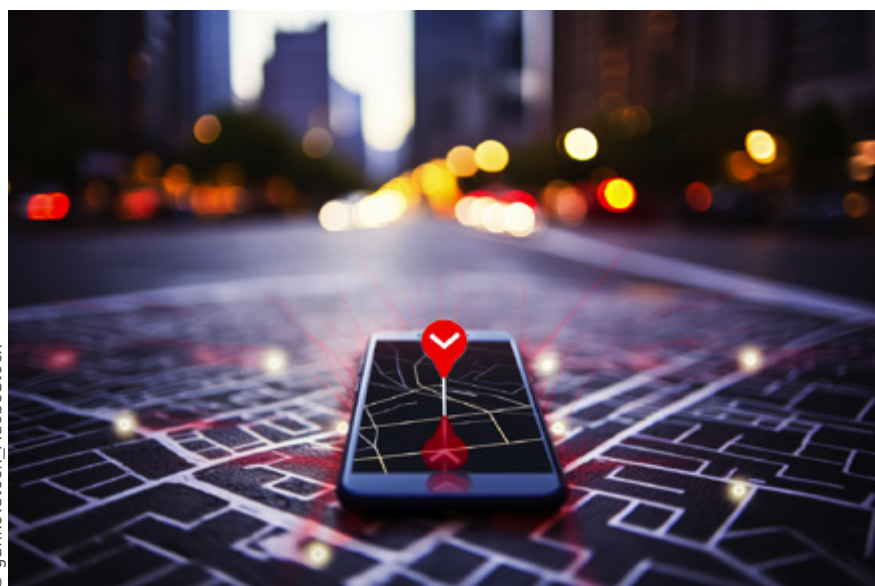


À la une

Inconventionnalité de la géolocalisation par accès aux données de connexion : les enquêteurs balisent

note par Jean-Baptiste THIERRY sous Cass. crim., 27 févr. 2024

La Cour de cassation applique à la géolocalisation d'un téléphone les exigences tirées du droit de l'Union européenne relatives à l'accès aux données de connexion et confirme que, bien qu'irrégulière en l'état du droit, une telle géolocalisation peut difficilement être annulée.



© gankeystock_AdobeStock

Technique

Les avocats à l'assaut de l'intelligence artificielle

par Anna LOUBIÈRE et Olivia ROCHE

Doctrine

Le nouvel encadrement des allégations environnementales par le droit européen : un changement de paradigme dans la lutte contre le greenwashing

note par Clémentine BALDON sous PE et Cons. UE, dir. n° 2024/825, 28 févr. 2024

Jurisprudence

Délais de recours devant les juridictions judiciaires : la prescription extinctive, garantie suffisante de la sécurité juridique

note par Clément BIZET sous Cass. ass. plén., 8 mars 2024 (2 arrêts)

Gazette Spécialisée

DROIT DES BAUX COMMERCIAUX

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Jehan-Denis BARBIER

Avocat au barreau de Paris, cabinet Barbier-Associés

• Charles-Édouard BRAULT

Avocat au barreau de Paris, cabinet Brault & Associés

• André JACQUIN

Avocat au barreau de Paris, cabinet Jacquin-Maruani Associés

AVEC LA PARTICIPATION DE

Romain AUBESSARD, Sabine CHASTAGNIER, Rémy CONSEIL, Olivier JACQUIN et Morgane OJALVO DÉNIEL





“ Un panorama unique de l'état de la menace, des moyens mis en œuvre et des pistes de perfectionnement par un collectif d'experts de premier plan : magistrats, avocats, universitaires et forces de l'ordre ”

Disponible
sur



www.lgdj.fr

Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordnatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck
et Samuel Seroc

et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : benoit.favre@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2024

· Prix TTC au n° : 20 €

+ frais de port

· Abonnement France (un an) :

Journal seul : 591,16 € TTC

Recueils + table seuls : 576,87 € TTC

Journal, recueil + table : 795,36 €

Abonnement feuilletable numérique : 254,23 € TTC

· Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 669 €

Journal, recueil + table : 892 €

Abonnement feuilletable numérique : 249 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 708 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,

sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par

courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr

et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas

de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits

communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon

suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant

unique permettant de retrouver directement l'article

via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Actualité

- GPL462j7 ■ La Défenseure des droits invite les avocats à travailler toujours plus ensemble 3
- GPL462g6 ■ Contrôles anti-blanchiment : vers un dispositif national mutualisé 5
- GPL461u9 ■ « Il faut que notre profession se montre à la hauteur » entretien avec Benoît SANTOIRE 7
- GPL462f3 ■ Faut-il changer la définition du crime de viol ? libres propos par Bruno BLANQUER 9



Technique

- GPL462r1 ■ Les avocats à l'assaut de l'intelligence artificielle par Anna LOUBIÈRE et Olivia ROCHE 12

Doctrine

- GPL462h5 ■ Le nouvel encadrement des allégations environnementales par le droit européen : un changement de paradigme dans la lutte contre le greenwashing note par Clémentine BALDON sous PE et Cons. UE, dir. n° 2024/825, 28 févr. 2024 15

Jurisprudence

- GPL462r2 ■ Délais de recours devant les juridictions judiciaires : la prescription extinctive, garantie suffisante de la sécurité juridique note par Clément BIZET sous Cass. ass. plén., 8 mars 2024 (2 arrêts) 20
- GPL462p0 ■ Inconventionnalité de la géolocalisation par accès aux données de connexion : les enquêteurs balisent note par Jean-Baptiste THIERRY sous Cass. crim., 27 févr. 2024 23
- GPL462f5 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation par Catherine BERLAUD 26
- GPL462j4 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 29
- GPL462e4 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme par Catherine BERLAUD 32
- GPL461m6 ■ **NOUVEAU** Panorama de jurisprudence de la cour d'appel d'Aix-en-Provence sous la coordination scientifique de Muriel GIACOPELLI, Philippe SILVAN et Emmanuelle BONIFAY <https://lext.so/GPL461m6> 
- GPL461p3 ■ Chronique de jurisprudence de droit des sûretés par Christophe ALBIGES et Marie-Pierre DUMONT <https://lext.so/GPL461p3> 

Gazette Spécialisée

DROIT DES BAUX COMMERCIAUX 33

Sous la responsabilité scientifique de

Jehan-Denis BARBIER, Charles-Édouard BRAULT et André JACQUIN